

Littré, lexicographe médical *

par le Pr J.-C. SOURNIA **

La commémoration du centenaire de la mort de Littré est pour la Société française d'histoire de la médecine une occasion de rappeler son œuvre médicale ; j'ai évoqué ailleurs ce que l'histoire de la médecine lui doit, je voudrais ici décrire son action dans les dictionnaires. Le mot « Littré » est devenu un nom commun qui immortalise son gros dictionnaire de la langue française, mais il fait oublier que Littré a également composé un dictionnaire médical ; et ainsi nous entrerons dans le domaine de la lexicographie médicale du XIX^e siècle, sujet qui mériterait à lui seul un plus long exposé.

1) Dans les premières décennies du XIX^e siècle, les médecins et étudiants des facultés n'avaient pas beaucoup de grands manuels à leur disposition, d'où l'importance de l'enseignement magistral, ni guère d'ouvrages de référence, et d'accès facile comme le sont les dictionnaires.

De la fin du siècle précédent datait le grand dictionnaire d'origine anglaise de James, traduit en français par Diderot. C'était un ouvrage volumineux, de grand format, bien illustré, qui était donc coûteux et peu maniable.

En 1806, l'éditeur Brosson avait publié un petit ouvrage signé par Capuron, avec une deuxième édition en 1810 très augmentée par les soins de Nysten. Je reprendrai plus loin l'histoire de ce dictionnaire.

Il faut citer, dans un domaine légèrement différent, le *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*, publié par Dezeimeris en 1823, signé aussi par Ollivier d'Angers et Raige-Delorme. C'était un travail en quatre tomes, remarquablement ambitieux, puisqu'il traçait la biographie des médecins connus de tous les temps, avec l'historique de certaines grandes rubriques comme anatomie, botanique, clinique, chirurgie, etc., et

* Communication présentée à la séance du 17 octobre 1981 de la Société française d'histoire de la médecine.

** 86, rue d'Assas, 75006 Paris.

se terminait par la volumineuse bibliographie des ouvrages médicaux les plus récents. Cette entreprise révélait l'extraordinaire érudition de Dezeimeris, bibliothécaire de la faculté de médecine ; mais, sans doute à cause de son ampleur, elle ne sera plus jamais renouvelée.

Alors que le Nysten était un volume unique de petit format et d'usage facile, commença à paraître en 1812 un *Dictionnaire des sciences médicales, par une Société de médecins et de chirurgiens*, dont les rédacteurs principaux étaient Chaumeton et Mérat. Il inaugurerait un type d'ouvrages collectifs qui connaîtra une certaine vogue pendant tout le siècle. En dix ans parurent 60 volumes ; ce travail ne connut cependant pas un grand succès, sans doute à cause de son manque d'homogénéité, puisque les premiers tomes se composaient d'articles courts, et dans les autres les articles étaient beaucoup plus étoffés. Si bien qu'on le rencontre aujourd'hui rarement dans nos bibliothèques.

En tout cas, le Chaumeton n'était pas encore terminé quand un autre dictionnaire, lui aussi collectif mais rapidement rédigé, parut en 1818 sous l'autorité d'une équipe dont le premier, par ordre alphabétique, était Adelon.

2) Vers 1830, l'éditeur Béchet eut l'idée de moderniser le travail d'Adelon. Le nouvel ouvrage était beaucoup plus soigné que le précédent ; parmi les nombreux signataires on trouvait les noms de Béclard, Breschet, Cloquet, Dezeimeris, Gerdy, Itard, Orfila, Trouseau, Velpeau, Villermé et bien d'autres.

On relevait aussi le nom de Littré. Il venait de sortir de l'internat, mais déjà ses immenses connaissances médicales et historiques étaient connues par les nombreux articles qu'il avait publiés dans le *Journal de médecine*, ranimé après la Révolution de 1830 par Bouillaud, Trouseau et Velpeau ; il avait écrit un opuscule sur le choléra oriental avant même que la maladie n'atteigne la France ; Andral pensait travailler avec lui pour traduire Hippocrate.

Les trente tomes de cette deuxième édition du dictionnaire d'Adelon parurent entre 1832 et 1846. L'ambition des auteurs était de faire un ouvrage encyclopédique, « se plaçant au-dessus des théories et des partis qui dominent la science », et abordant toutes les branches de la médecine dans ce qu'elles ont de positif. Ce programme pouvait séduire Littré qui donna 21 articles (et non 15 ou 16 selon différents auteurs) auxquels il faut ajouter 6 pages de la bibliographie de l'article « choléra ». La liste des entrées dues à Littré est la suivante : apoplexie, asthénie, bile, biliaire (appareil d'excrétion), bilieuses (affections), bilieuse (fièvre), catarrhes-catarrhales (affections), cancer, cœur, dothiènenterie, expectation, fièvre, gastrique (fièvre et embarras), hydropisie, inflammatoire (fièvre), intermittente (fièvre), jaune (fièvre), maladie, pernicieuse (fièvre intermittente), peste.

Il a donc abordé des sujets variés ; cette contribution représente un énorme travail totalisant 527 pages de texte imprimé in 8°. Chacune de ces

rubriques commence par un rappel historique toujours très documenté, par exemple les 40 pages de la fièvre jaune et les 80 pages de la peste citent toutes les épidémies connues de ces deux maladies, ainsi que les circonstances historiques dans lesquelles ce diagnostic a été évoqué. On trouve ici une des caractéristiques de l'œuvre médico-historique de Littré ; il n'a pas écrit un ouvrage d'histoire de la médecine, mais les notations qui relèvent de l'histoire se trouvent à chaque instant sous sa plume. Sa vision de la science et de la médecine en particulier est constamment historique, et en cela il était déjà comtien avant de connaître le cours de philosophie positive.

Quand Littré ignore une question, il le dit ; par exemple, il déclare manquer d'expérience personnelle pour la fièvre intermittente pernicieuse, et il cite de larges extraits de travaux récents signés par des médecins pratiquant en Italie, en Bresse et en Algérie.

La participation de Littré au dictionnaire d'Adelon me paraît tenir une place importante dans son œuvre lexicographique médicale ; elle est souvent minimisée par ses biographes. Agé à peine de quarante ans, il avait déjà amassé une prodigieuse documentation.

3) Lorsqu'en 1806, Capuron avait soumis son dictionnaire à son éditeur, le docteur Brosson, celui-ci l'avait trouvé assez maigre ; aussi, pour la deuxième édition de 1810, il imposa Nysten pour étoffer l'ouvrage. C'était un médecin d'origine belge, élève et ami de Bichat, qui s'était fait connaître par plusieurs études de physiologie. La troisième édition porta comme auteur le seul nom de Nysten ; il en préparait une quatrième lorsque, à peine nommé médecin-chef à l'hôpital des Enfants, il mourut brutalement en 1818, âgé de 46 ans. Le dictionnaire Nysten était un volume de 800 pages, très intelligemment fait, trouvant un compromis entre les deux écoles qui se partageaient la médecine, et aussi un compromis entre la définition du terme qui eût été à elle seule trop laconique, et des développements anatomo-cliniques trop longs qui auraient rendu l'ouvrage trop pesant.

De 1818 à 1845, les éditions se succéderent, avec comme auteurs et collaborateurs successifs Bricheau, Chaudé, Henry, Briand, Jourdan.

Sans doute vers 1850, Bailliére, qui avait racheté les droits du Nysten, demanda à Littré de le réviser. D'emblée il s'adjoignit l'aide de Charles Robin, de vingt ans son cadet, tous les deux également positivistes ; ils se complétaient bien, et Littré obtenant de l'autorité aida plus tard la carrière de Robin : le faisant nommer professeur d'histoire naturelle à la faculté de médecine, puis lui faisant créer une chaire d'histologie (1862) et élire à l'Académie des sciences (1866).

La tâche de Littré ne s'avérait pas facile. En ce milieu du siècle, la lutte des idées médicales entretenait la confusion terminologique, au point que, déjà, Capuron avait fait suivre son lexique d'une table de synonymes, et qu'en 1812 Fercoq avait également rédigé une synonymie propre à faire coïncider les nosologies nouvelles, par exemple celle de Pinel avec les précé-

dentés. Le souci de précision de Littré trouvait à se satisfaire, en donnant pour chaque terme une définition précise, et rappelant les fausses et vraies synonymies.

Vraisemblablement, pour se partager le travail, Robin se chargea de l'anatomie et de la pathologie, et Littré de la philologie, des étymologies et des traductions, car l'ouvrage se terminait par un glossaire en plusieurs langues. En fait, nous manquons de détails sur leur collaboration pratique, car Littré écrivit dans ses dernières années sur le travail de composition du *Dictionnaire de la langue française*, mais il a très peu parlé du *Dictionnaire de médecine*. En tout cas, les deux auteurs se sont constamment montrés solidaires par les idées émises dans leur travail commun, et dans les conséquences que ces idées pouvaient entraîner.

Le fruit de ce travail parut en 1854, sous le titre de « *Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie, des sciences accessoires et de l'art vétérinaire* », d'après le plan suivi par Nysten, une édition entièrement refondue par E. Littré et Ch. Robin, contenant la synonymie latine, grecque, allemande, anglaise, italienne et espagnole, et le glossaire de ces diverses langues ».

L'ouvrage était supposé continuer la tradition de Nysten dont il gardait le patronage, mais il avait une autre ampleur. D'abord par la rigueur philosophique, ensuite par le volume, puisque son format était agrandi et il passait de 700 pages à près de 2 000 ; il comportait aussi 531 figures qu'il n'avait pas jusque-là.

Et, surtout, les idées qui étaient émises échappaient complètement à l'idéologie de Nysten. Par exemple, alors que la rubrique « mort » représente à peine une demi-colonne dans le Nysten, elle en occupe deux et demie sous la signature de Littré-Robin. Et à propos de la mort, ce qui ne s'imposait pas, on lit que l'humanité luttant en permanence pour l'amélioration de la vie, devient à elle-même sa propre providence, « après avoir trop longtemps compté sur d'autres providences ».

Nysten définit l'homme en faisant référence à son intelligence, à son aptitude à avoir des idées, les classer et les exprimer, à sa mémoire, son jugement, son imagination. Rien de tout cela chez Littré et Robin qui classent l'homme dans l'ordre animal, et consacrent de longs développements à la notion de race et de variété dans le genre humain.

D'ailleurs, les auteurs ne pensaient pas dissimuler leurs opinions. Littré écrivit un peu plus tard : « Deux disciples de M. Comte ont infusé un esprit homogène dans un simple dictionnaire ; et l'on peut affirmer que cette cohérence philosophique n'a pas été sans influence sur le succès du livre. » Certes, Littré et Robin y paraissaient comme les adeptes d'un rationalisme scientifique, que nous appellerions peut-être scientisme parfois un peu naïf, mais ils n'étaient pas parfaitement comtiens dans la mesure où Comte, dans ses dernières années, succombait à une religiosité et à un subjectivisme qui ne convenaient guère à Littré. Par ailleurs, celui-ci a, au

sujet de la biologie par exemple et de la vie, des idées d'où un certain vitalisme émerge parfois. En tout cas, la rédaction du dictionnaire est contemporaine de la rupture entre Littré et Comte.

Que ce soit en raison des idées exprimées, ou par la vertu du sérieux de l'ouvrage, il remporta aussitôt un succès considérable. Une nouvelle édition fut immédiatement mise en chantier. L'importance du dictionnaire apparut clairement au monde médical qui, évidemment, réagit en se divisant en deux camps. Alors que les amis de Littré le faisaient élire sans difficulté à l'Académie impériale de médecine en 1858, ses adversaires préparèrent un contre-dictionnaire dont on parlera plus loin.

Littré n'était pas avare d'articles dans les journaux sur le positivisme et, dans chacune de ses études sur les sujets les plus divers, historiques, politiques ou médicaux, il glissait toujours un couplet positiviste ; on pouvait cependant penser que cette philosophie n'atteignait qu'un public limité. Par contre, avec un dictionnaire facile d'accès et instrument de travail indispensable pour les étudiants, il touchait un plus vaste public de jeunes et, s'il parvenait à l'Académie française, la gloire couronnait l'athéisme. Pour cette double raison, sa candidature en 1863 à cette nouvelle classe de l'Institut (il était déjà membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres depuis 1839) souleva une opposition farouche menée tambour battant par monseigneur Dupanloup, évêque d'Orléans, à coups d'articles, de proclamations, de pamphlets et d'une brochure répandue dans le public. L'échec retentissant de Littré augmenta le tirage du livre, fit applaudir les cours de Robin puisqu'on ne pouvait pas approuver Littré qui n'enseigna jamais, et valut à monseigneur Dupanloup d'être ridiculisé dans les salles de garde par une chanson de carabin.

Cependant, le *Dictionnaire* fit l'objet d'un nouveau débat, en justice cette fois-ci. Plusieurs années après la parution de ce nouveau Nysten revisé par Littré et Robin, et sans doute stimulée par le parti clérical, la veuve de Nysten s'aperçut que le matérialisme de ce dictionnaire défigurait gravement l'œuvre spiritualiste de son mari, et qu'ainsi l'éditeur et les nouveaux auteurs portaient atteinte à sa mémoire. En 1866, un premier jugement lui accorda des dommages et intérêts. Les deux parties firent appel, mais le nom de Nysten dut disparaître de l'ouvrage.

Les adversaires ne désarmèrent toujours pas. Robin fut accusé de prôner le matérialisme dans son cours d'histologie ; il ne fut innocenté qu'après avoir montré son texte au ministre Victor Duruy. Sa candidature à l'Académie des sciences fit l'objet d'une cabale dont il ne triompha qu'avec l'aide de Claude Bernard et de la princesse Mathilde (1866).

Deux ans plus tard, en 1868, on se remit à parler du Littré-Robin ; c'était au Sénat, où l'on discutait d'une loi sur la liberté de l'enseignement supérieur. Une première séance en mars n'aboutit pas ; puis ce fut la Semaine sainte et un scandale éclaboussa Robin, car on racontait qu'au cours d'une orgie, le Vendredi saint chez Sainte-Beuve, on avait mangé de la viande, d'ailleurs en bonne compagnie puisque Taine, About, Renan, Flaubert, le prince

Napoléon étaient parmi les convives. Sainte-Beuve dut avouer qu'on avait mangé du poulet, mais il n'y avait pas de dames au dîner.

Le débat reprit au Sénat ; le cardinal de Bonnechose décrivit avec indignation comment le dictionnaire infâme était la lecture habituelle des étudiants, leur « bréviaire » (hilarité dans les bancs), alors que l'homme y était défini comme un mammifère bimane (indignation des sénateurs). Mérimée, Sainte-Beuve, le ministre même prirent la parole parmi de nombreux orateurs au cours de trois séances ; la qualité de l'enseignement supérieur public, Littré, Robin furent innocentés, et le projet de loi fut repoussé.

Puis la classe intellectuelle pensa à autre chose ; survinrent la libéralisation de l'Empire, la guerre franco-allemande, la chute du régime ; Littré fut élu sans encombre à l'Académie française en 1871, les temps avaient bien changé. Le dictionnaire Littré-Robin continua son honorable carrière mais, avant de la poursuivre plus loin, un retour en arrière s'impose.

4) Le succès du Littré-Robin et ses prises de position philosophiques incitèrent rapidement une équipe médicale dirigée par Jaccoud à publier un autre dictionnaire, et Bailliére accepta de l'éditer. Il eut d'autant moins de scrupule de s'en charger, concurremment au Littré-Robin, que les deux ouvrages n'étaient pas semblables. Par son vaste programme, puisque la publication s'étendit de 1864 à 1886 sur quarante tomes, le Jaccoud succéda plutôt à l'Adelon qui avait vieilli, et ne supplanta pas le Littré-Robin qui gardait la formule du volume unique.

Dans sa préface, le Jaccoud se défendait d'être encyclopédique ; il se voulait essentiellement pratique ; par exemple, il ne gardait de l'anatomie que des présentations topographiques susceptibles d'applications médico-chirurgicales. Mais s'il prônait l'usage de l'observation positive en médecine, il voulait nettement se différencier de la philosophie positive que l'on ne saurait défendre : bien au contraire, dit le rédacteur, « le spiritualisme a place pour tous les progrès, et se concilie de lui-même avec toutes les conquêtes de la médecine contemporaine ».

Par la date où il fut commencé, au milieu de l'orage suscité par la nomination de Robin à la chaire d'histologie de la Faculté, par le ton de cette préface, et par le choix des cinquante-trois collaborateurs parmi lesquels ne figurait aucun des amis de Littré, le dictionnaire de Jaccoud était bien un anti-Littré.

5) Le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* fut entrepris sous la direction de Dechambre chez l'éditeur Asselin et Masson, curieusement à la même époque, et s'échelonna, comme le Jaccoud, de 1864 à 1886, mais son ambition était encore plus vaste. Quand le titre de l'un porte l'adjectif « pratique », celui de l'autre porte « encyclopédique ». Aux quelques dizaines d'auteurs de l'un, le Dechambre en oppose 179. Aux 40 tomes du Jaccoud, l'autre répond avec 100.

L'introduction à elle seule est déjà un monument où trois points méritent d'être relevés. D'abord elle contient un bon historique de tous les dictionnaires médicaux parus depuis le XVI^e siècle, c'est-à-dire depuis le moment où l'on a commencé à imprimer et où les médecins se sont mis à écrire en français ; cette revue se termine par le dictionnaire de Capuron-Nysten « trop lié au broussaïssisme », comme dit l'auteur, ce qui explique qu'il ait si vite vieilli. En second lieu, la lexicographie est abordée ; on s'efforce de critiquer le principe même des dictionnaires avec leurs avantages et leurs défauts, et de distinguer entre dictionnaires, lexiques et glossaires.

Et, surtout par son désir encyclopédique, le préfacier insiste sur les nombreuses disciplines nouvelles qui s'imposent à la médecine ; ainsi, plusieurs paragraphes sont consacrés à la chimie, à l'hygiène. A propos de la méthode expérimentale, sont rappelés les « récents travaux du célèbre physiologiste qui anime de son souffle toute la science contemporaine, Claude Bernard » ; et, pour montrer l'importance de la statistique, l'auteur précise que « nulle part peut-être le rôle social du médecin n'est plus manifeste ni plus grand ». On arrive donc à la conclusion : « Avec l'accroissement des faits, l'accroissement des termes ; avec la révolution des choses, la révolution des mots. » Dechambre avait un autre talent que Jaccoud.

Il voulut aussi s'affranchir de toute polémique en déclarant : « Quant aux doctrines, aucune d'elles ne servira de drapeau au dictionnaire encyclopédique ». Malgré cette proclamation, les services de Littré furent peu sollicités ; sans doute était-il trop occupé par son propre *Dictionnaire de la langue française*. Il rédigea le seul article « animisme » où il critiquait le système de Stahl.

Achevé en 1886, le Dechambre reste pour nous le monument le plus complet de la médecine et de son évolution pour le dernier tiers du XIX^e.

6) Littré mourut en juin 1881, et bientôt la lexicographie médicale vit intervenir encore une veuve, Mme Littré elle-même. Se montrant moins large d'esprit et moins tolérante que son mari ne s'était comporté à son égard pour sa pratique religieuse, elle exigea que certaines définitions du Littré-Robin, qu'elle jugeait regrettables, soient modifiées. Le *Dictionnaire* fut ainsi censuré, des entrées furent supprimées. L'entrée « mort » ne faisait plus allusion à aucune providence, et la définition controversée sur l'homme commençait par une introduction restrictive : « L'homme, considéré au point de vue purement zoologique, etc. ». Robin en fut si chagriné qu'il refusa désormais de lier son nom à l'ouvrage : la quinzième édition parut en 1884 avec le seul nom de Littré, et il en fut ainsi jusqu'à l'avant-dernière édition ; la dernière, parue en 1908, devant être signée de Littré et Gilbert.

Cependant, Robin ne voulut pas capituler. Il alla chez l'éditeur Doin qui accepta de faire paraître un *Nouveau dictionnaire abrégé de médecine* où Robin voulait continuer à répandre sa doctrine philosophique. L'ouvrage parut en 1885 ; Robin mourut la même année, mais le Robin ne devait jamais éclipser le Littré médical.

Le flambeau du dictionnaire médical en un seul volume, d'emploi facile, devait être repris dès le début du XX^e siècle, selon une tradition familiale qui dure encore. Par contre, la formule du Jaccoud et du Dechambre ne fut pas poursuivie ; le dictionnaire encyclopédique devenait, avec l'élargissement et l'augmentation des disciplines médicales une aventure trop coûteuse en temps, en collaborateurs et en argent, si bien que le siècle lui préférera les traités organisés selon des plans méthodiques nosologiques.

Ainsi se termina l'aventure lexicographique que la médecine française connaît au XIX^e siècle : par l'étendue de son œuvre, par les polémiques qu'il suscita, Littré y tint une place considérable ainsi que par les nombreux étudiants qui utilisèrent le Littré-Robin, et par la discipline du positivisme scientifique qu'il sut répandre dans une médecine en pleine évolution.

**ÉDITIONS SUCCESSIVES DU DICTIONNAIRE
NYSTEN-LITTRÉ-ROBIN**

*(renseignements aimablement donnés par les Editions Baillière),
Dr G. Roux-Dessarps*

Editions	Années	Auteurs	Rédacteurs	Editeurs
1 ^{re}	1806	Capuron		Brosson
2 ^e	1810	Capuron et Nysten		»
3 ^e	1814	Nysten		»
4 ^e	1824	»	Bricheteau	Brosson et Chaudé
5 ^e	1833	»	Bricheteau, Henry, Briand, Jourdan	Chaudé
idem jusqu'en 1845				
9 ^e	1845	»	»	»
10 ^e	1854	Nysten	Littré, Robin	Baillière
11 ^e	1858	»	»	»
12 ^e	1865	»		»
13 ^e	1872	Littré, Robin		»
14 ^e	1878	»		»
15 ^e	1884	Littré		»
idem jusqu'à la 20 ^e édition				
21 ^e	1908	Littré, Gilbert		»